

SURDOUX & VOUS

Journal
communal | N°5



EDITO



Surdouaises,
Surdouais,

Depuis la crise sanitaire, trois années viennent de s'écouler. Nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

Ensuite, est venue une crise économique, climatique, énergétique ainsi que des conflits internationaux qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir. Malgré tout, nous nous devons d'avancer, pour faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. C'est bien dans cet esprit-là que nous avons décidé de lancer certains projets, comme une salle communale, qui devrait être opérationnelle en 2024. Cette salle permettra d'accueillir diverses manifestations, nous retrouver, et permettra de faire connaître davantage notre commune.

Depuis plusieurs années, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas été augmenté, ceci dans le seul but de compenser les hausses croissances de l'intercommunalité. Nous espérons pouvoir continuer dans ce sens.

Un sujet actuel me préoccupe, nous préoccupe : l'insécurité et l'incivilité. Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » de notre village soit respecté et demandons à tous, de poursuivre les efforts de tolérance, de bienveillance et d'empathie. Beaucoup de nouveaux habitants ont choisi notre commune, pour poser leurs valises, et il est de notre devoir, d'apprécier ces changements en mêlant nos différences.

Notre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons positif et attractif.

J'en profite, pour remercier Marina, mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur travail au quotidien. Je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des « Sur-doués ». Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement, lors des manifestations et événements de notre commune,

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Surdoux & vous - édition 2023
Directrice de la publication : Géraldine Blanquet
Comité de rédaction : Jan Prins - Christine Burin - Dylan Andrieux
Création et impression : Dylan Andrieux, Helloprint

Géraldine BLANQUET
Maire de Surdoux



SOMMAIRE

I. BUDGETS 2022 ET 2023

II. ÉVÉNEMENTS

III. CIMETIÈRE

IV. MAIRIE : DÉPLACEMENT DU SECRÉTARIAT

V. EGLISE : DES CADRES OFFERTS POUR LES TOILES

VI. INFORMATIONS

VII. RENCONTRE AVEC...

VIII. SURDOUX D'AUTREFOIS : ÉCOLES 1945-1948

IX. RECETTES HOLLANDAISES

LA NOTE DE LA RÉDACTION

Chers Administrés,

Nous sommes ravis de vous présenter la cinquième édition du journal communal, sous une nouvelle mise en page proposée par Dylan, que nous remercions pour le temps qu'il y a consacré.

Comme à son habitude, ce bulletin est une rétrospective de l'année passée. Beaucoup d'événements ont marqué notre village cette année, comme le souligne Madame le Maire dans son introduction. Nous avons fait de notre mieux pour illustrer ces moments marquants. En plus des rubriques habituelles, vous trouverez un aperçu des finances de notre commune, la présentation de nouveaux résidents, quelques recettes et une section informations pratiques enrichie, à conserver précieusement.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2024 prospère.

Cordialement,

Le comité de rédaction



BUDGET 2022

201 971,77€ EN FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général
électricité, eau, consommables... 23 260,06 €

Charges de personnel
salaires, charges... 15 433,04 €

Autres charges de gestion
courante 23 373,77 €
indemnités des élus

Atténuation de produits 404,00 €

Charges financières 12,80 €

Charges exceptionnelles - €

Virement section
d'investissement - €

Operations d'ordre de
transferts entre sections 994,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits des services du
domaines 2 130,04 €

Impôts et taxes 26 498,86 €

Dotation subventions
*dotation globale de fonctionnement,
taxes professionnelles...* 43 237,12 €

Autres produits de gestion
courante 12 072,74 €

Atténuation de charges - €

Excédent de fonctionnement
reporte 54 555,34 €

113 920,67€ EN INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT

Déficit investissement 39 742,08 €

Emprunts 512,79 €

Immobilisations incorporelles 2 100 €

Immobilisations corporelles
Reste à réaliser 11 046 €

Immobilisations en cours - €

RECETTE INVESTISSEMENT

Excédent antérieur reporte - €

Dotations fonds divers et
réserves 40 000,00 €

Subventions d'investissement 19 525,00 €

Virement de la section de
fonctionnement - €

Operations d'ordres de
transferts entre sections 994,00 €



BUDGET 2023

PRIMITIF

300 577,62€ EN FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général
eau, électricité, consommables... 90 536,91 €

Charges de personnel
salaires, charges... 27 700 €

Autres charges de gestion
courante 27 648 €
indemnisation des élus

Atténuation de produits - €

Charges financières - €

Charges exceptionnelles 500 €

Virement section
d'investissement - €

Contributions directes et
divers impôts 2 904 €
retour communauté de communes

Operations d'ordre de
transferts entre sections 999,9 €
amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits des services du
domaines 1 240 €
amortissements

Impôts et taxes 26 271 €

Dotation
dotation globale de fonctionnement, 40 436 €
taxes professionnelles...

Autres produits de gestion
courante 8560 €
revenus des immeubles

Atténuation de charges - €

Charges personnel et frais
assimilés 200 €
remboursement charges sécu. sociale

Résultat de fonctionnement
reporté 73 581,81 €

51 190,22€ EN INVESTISSEMENT

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Déficit investissement - €

Emprunts 1 000 €

Immobilisations incorporelles
réfection des bâtiments et de la voirie 13 589,59 €

Immobilisations corporelles
reste à réaliser pour 2022 11 005,52 €

Immobilisations en cours - €

RECETTE INVESTISSEMENT

Excédent antérieur reporté 7 123,33 €

Fonds de compensation pour
la TVA 15 356,33 €

Subventions d'investissement 2 115,55 €

Virement de la section de
fonctionnement - €

Operations d'ordres de
transferts entre sections 999,9 €
amortissements

ÉVÉNEMENTS

PIQUE-NIQUE PANORAMIQUE

Samedi 24 juin 2023



Le 24 juin 2023, notre commune a accueilli une manifestation organisée par l'association "Les indomp'sables et compagnie", en partenariat avec l'entreprise "Roue Léo Vert" qui réalise de la location de vélos électriques.

Dès 16h30, les participants ont exploré les environs du Mont-Gargan à pied ou à vélo, profitant de jolis points de vue sur le village. Puis, l'après-midi s'est conclu sur un pique-nique autour des burgers du GAEC du Puy Larcy de La Croisille-sur-Briance, avec une vue imprenable sur les Monédières.

Un grand merci aux organisateurs et à tous les participants pour avoir fait de cette première édition une réussite !

PIQUE-NIQUE DES VOISINS ET ANIMATION DU FESTIVAL DU MONT-GARGAN

Mercredi 16 août 2023



Le mercredi 16 août, les habitants de la commune ont été conviés au pique-nique des voisins, un moment de partage et de convivialité si précieux par les temps qui courent. Le principe était simple : chacun a apporté un plat, sucré ou salé, et la mairie fournit les boissons. En raison de l'indisponibilité de la salle de la mairie, Greta et René ont aimablement ouvert leur cour pour l'occasion.

Cette journée était conjuguée avec une animation du Festival du Mont-Gargan. A 16h, une balade était proposée aux enfants, suivie d'un atelier de création de jouets naturels. Le soir, la journée a été conclue avec une balade nocturne, agrémentée de contes et légendes sur la nuit en Limousin, accompagnée de musique traditionnelle. Nous remercions chaleureusement tous les participants et les organisateurs pour cette animation.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Samedi 11 novembre 2023



“[...]Face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l’adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. [...]”

- Extrait du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d’Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire

LE CLUB DU MARDI APRÈS-MIDI

Chaque mardi, un rassemblement d’habitantes donne vie à la mairie de Surdoux. Elles partagent des moments conviviaux autour de délicieux gâteaux faits maison tout en réalisant des puzzles, du tricot et bien d’autres activités manuelles.

Pendant les travaux de rénovation de la mairie, les activités se déroulaient chez Christine Burin.



CIMETIÈRE



Sous forme de chantier bénévole, les abords du cimetière ont reçu un coup de propre. Bruno a commencé par nettoyer les murs extérieurs du cimetière à la haute pression pour leur redonner leur éclat. Le bac à déchets en parpaings a été nettoyé et un bac spécifique aux déchets verts a été ajouté. Les murs ont été débroussaillés par Armelle et Christine.

Le bois à côté du cimetière a également été nettoyé par Baptiste et Pascal. Le bois a été coupé et de l'herbe a été semé pour offrir un joli espace vert. Pascal a ajouté sa touche finale en créant une petite table pour les visiteurs, que Thérèse a eu l'honneur d'inaugurer.

Merci à tous pour cette transformation qui rend les abords du cimetière "plus accueillant", pour celles et ceux qui viennent honorer leurs proches disparus.

POUR RAPPEL

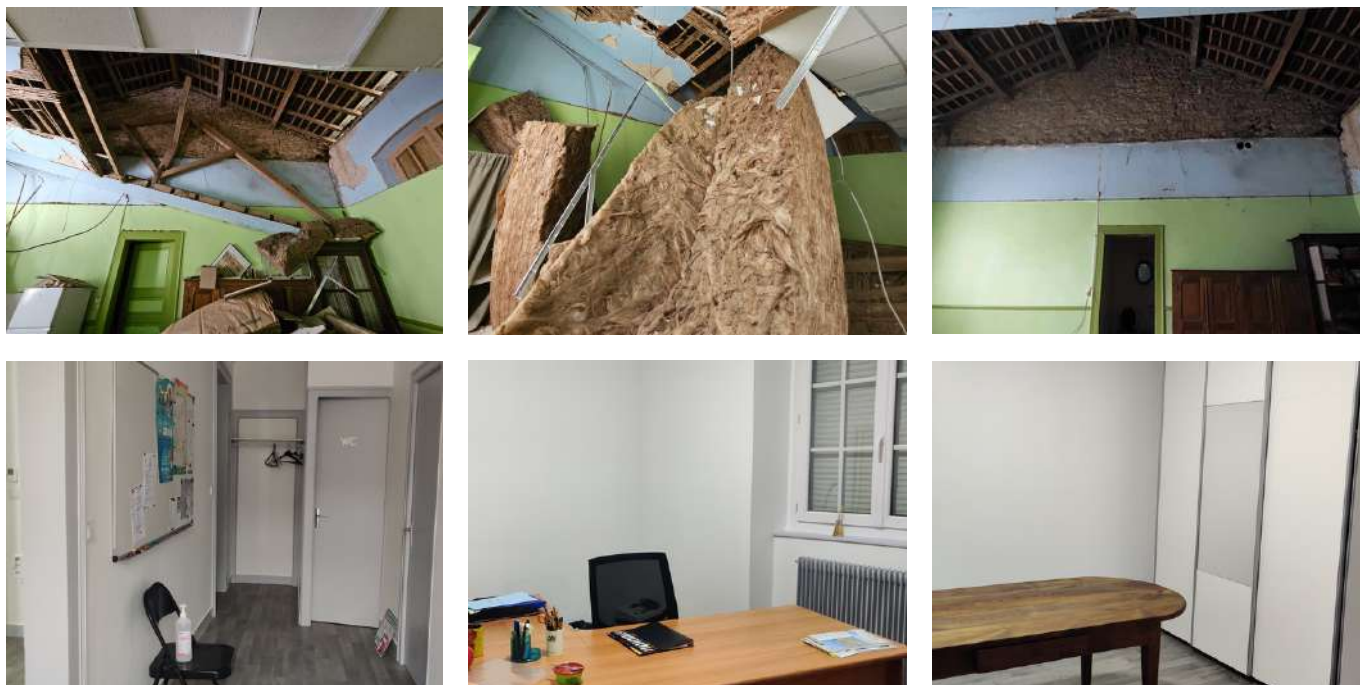
Tarif concession de colombarium

200€ pour 15 ans
350€ pour 30 ans

Le **dépôt de cendre dans le jardin du souvenir** est quant à lui gratuit.



UNE NOUVELLE MAIRIE POUR SURDOUX



Le 26 mars 2023, le bâtiment de la mairie a été victime de l'effondrement d'une partie de sa charpente en raison d'anciennes inflations qui avaient fragilisé l'entrait (pièce de bois horizontale qui sert à réunir les arbalétriers et qui est posée à ses extrémités sur les murs). Suite à cet incident, la municipalité a établi une mairie temporaire à St-Gilles-les-Forêt et nous remercions Serge Reineix et son conseil municipal pour son accueil durant plus de 6 mois.

Parallèlement, Etienne Resdedant, résidente de l'appartement communal en rez-de-chaussée, a quitté Surdoux pour se rapprocher de sa famille en région parisienne, laissant son logement vacant.

Face à ces deux situations, le conseil municipal a pris la décision de transformer l'appartement en mairie avec un bureau pour le secrétariat, une salle de réunion et une cuisine. Quant à l'ancienne mairie et la salle, elles deviendront à l'avenir une salle polyvalente, disponible à la location des particuliers et des associations. Les travaux de restructuration de la charpente sont intervenus mi-novembre et nous espérons que les travaux intérieurs seront terminés avant mi-2024.

La nouvelle mairie est en fonction officiellement depuis le 6 novembre 2023 et se trouve désormais au 8, Le Bourg 87130 Surdoux.

L'inauguration de ces deux espaces interviendra d'ici quelques mois.

DES CADRES OFFERTS POUR LES TOILES DE L'ÉGLISE



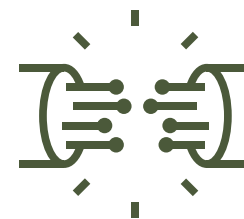
Il y a environ trente ans, notre commune a reçu un magnifique cadeau de la part d'Odette Sauviat, résidente dans le bourg : plusieurs toiles spécialement réalisées pour l'église de la commune. Ces œuvres avaient habillé les murs blancs de l'église, dépourvue du chemin de croix, volé par le passé.

Cette année, Mme Sauviat a décidé de donner la touche finale à ses tableaux en achetant des cadres dorés pour chaque toile. Ces cadres permettront non seulement de protéger les toiles, mais aussi de les mettre encore plus en valeur.

La municipalité est extrêmement reconnaissante pour ce geste généreux.

FIBRE OPTIQUE

La fibre est en cours de déploiement sur notre commune ! Certains domiciles sont déjà raccordés et profitent de débits vraiment performants ! L'ARCEP annonce une couverture entre 50% et 80% des foyers de la commune dans un premier temps. Renseignez-vous dès maintenant auprès de vos opérateurs et testez votre éligibilité.



COMBIEN DE TEMPS CONSERVER MES DOCUMENTS ?



Factures, bulletins de paie, avis d'imposition, relevés bancaires... Les papiers s'amassent et on serait bien tenté parfois de s'en débarrasser. Notre tableau récapitulatif vous aide à faire le point sur les documents à conserver et pendant combien de temps.

ASSURANCES

- Contrats d'assurance habitation et auto
- Avis d'échéance, preuves de règlement, quittances
- Dossiers de sinistres
- Courriers de résiliation

Toute la durée du contrat + 2 ans
2 ans

2 ans après la fin de l'indemnisation
2 ans

BANQUE

- Revelés de compte avec opérations importantes
- Chèques à encaisser
- Bordereaux de remise de chèque
- Dossiers de prêt immobilier ou de crédit à la consommation
- Dossiers concernant un compte courant ou épargne

5 ans et tant que nécessaire

1 an et 8 jours

5 ans

2 ans après paiement de la dernière échéance

5 ans après la clôture

LOGEMENT

- Baux locatifs, états des lieux d'entrée et de sortie, quittances de loyer
- Relevés de charges
- Appels de charges, justificatifs de paiement, courriers du syndic
- Titres de propriété
- Factures de travaux
- Actes de vente
- Attestations d'entretien annuels de chaudière

3 ans après la fin du bail

5 ans

10 ans (5 ans si le document postérieur à 2018)

Jusqu'à la vente éventuelle du bien

10 ans (gros oeuvre) - 2 ans (petits travaux)

A vie

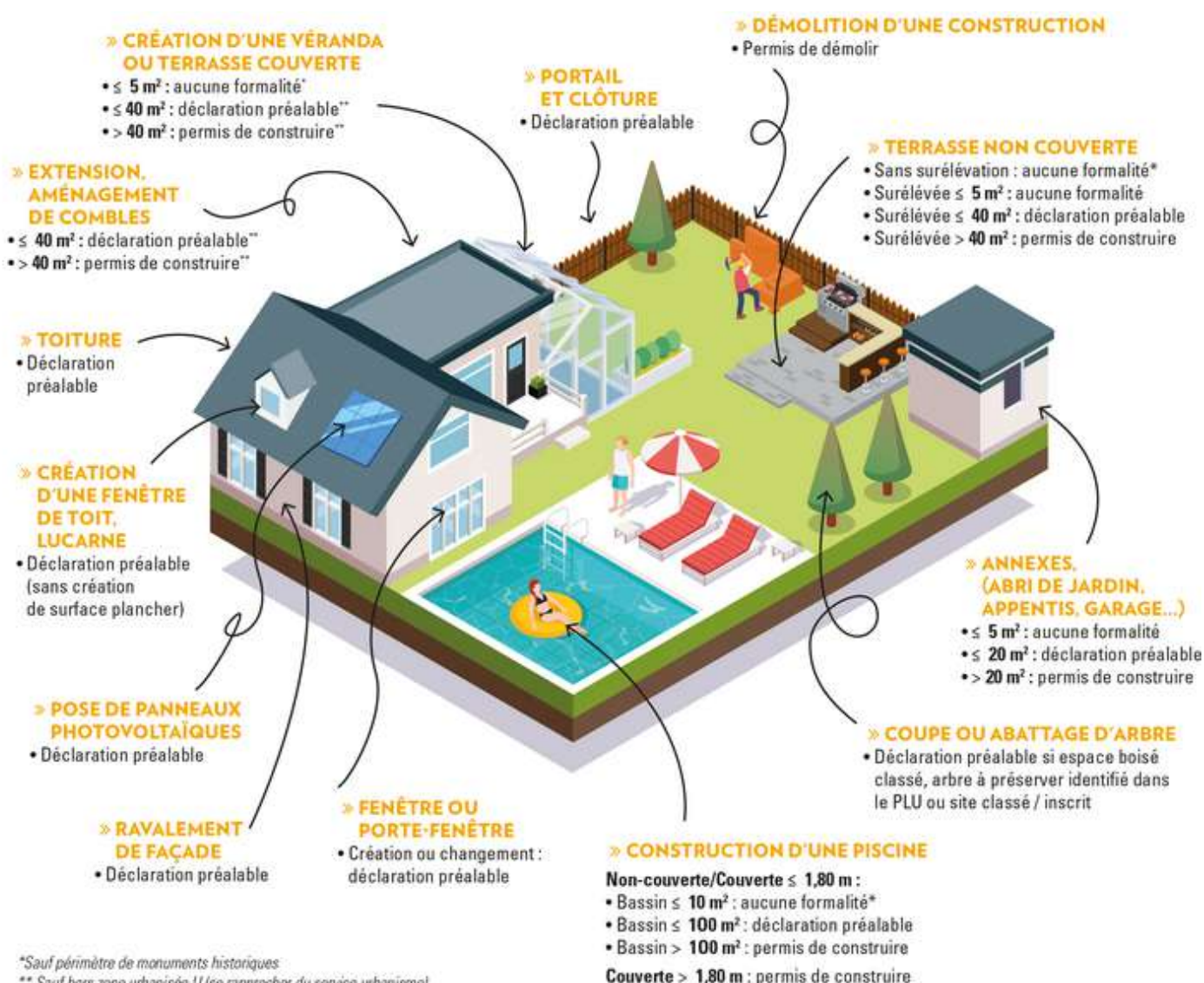
2 ans

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER POUR MES TRAVAUX ?



Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès de la mairie des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier.

Voici un schéma récapitulatif (non-exhaustif) des travaux soumis ou non, à une demande d'autorisation en mairie.



L'ÉCOLE DU VILLAGE, ANNÉES 1945 - 1948

Ecole de Surdoux, années 1945-1948

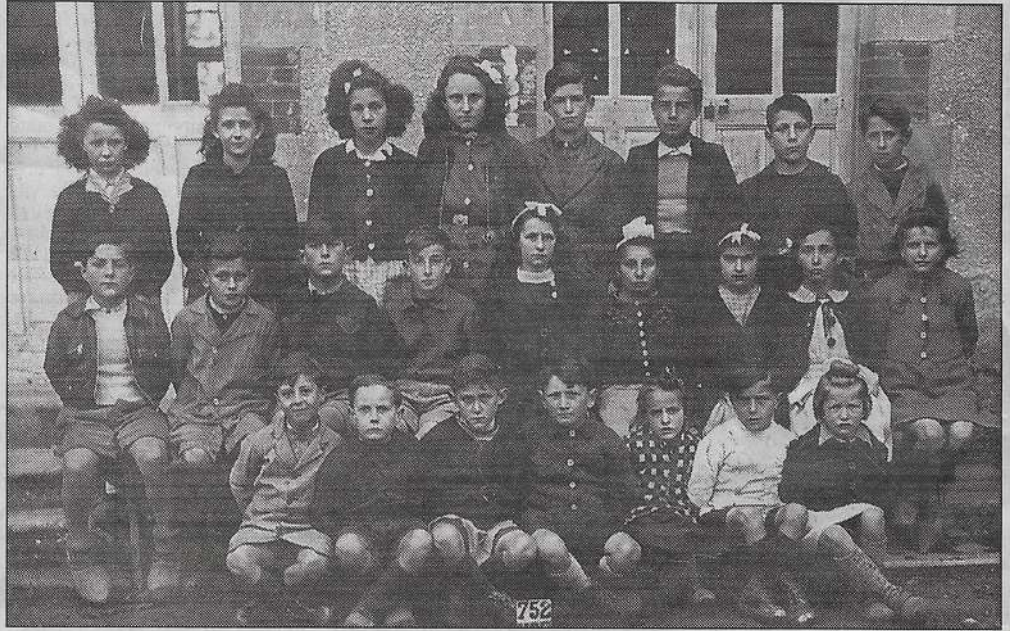
LES instituteurs étaient M. Teillaud, M^{me} Rigolet, M^{lle} Yvette Chadelaud.

Photo ci-contre

Debout, de gauche à droite : Arlette Taxain, Mimi Fureix, Suzanne Gourdon, Dany Breuil, Raymond Sautour, René Garrat, Gilbert Coudrier, Roger Juillet.

2^e rang : Jeannot Lafont, Roger Laval, ?, Roland Faure, Thérèse Juillet, Colotte Madrange, Germaine Couturas, Yvonne Champeau, Yvonne Labrune.

1^{er} rang : Robert Andrieux, Gabriel Montheil, René Sautour, Jeannine Labrune, Jeannot Guilloux, Rolande Basthier.



Extrait du Populaire du Centre, conservé par Thérèse Bezaud

Dans les années d'après-guerre, l'école de Surdoux était un lieu de vie et d'apprentissage pour de nombreux enfants de la commune et des villages voisins. Parmi eux, on retrouve des noms qui résonnent encore aujourd'hui : Arlette Taxain, Mimi Fureix, Suzanne Gourdon, Dany Breuil, Raymond Sautour, René Garrat, Gilbert Coudrier, Roger Juillet, Jeannot Lafont, Roger Laval, Roland Faure, Thérèse Juillet, Colette Madrange, Yvonne Champeau, Yvonne Labrune, Robert Andrieux, Gabriel Montheil, René Sautour, Jeannine Labrune, Jeannot Guilloux et Rolande Basthier.

Ces élèves étaient encadrés par trois instituteurs : M. Theillaud, Mme Rifolet et Mlle Chadelaud. Ensemble, ils ont façonné l'éducation de ces jeunes, leur inculquant des valeurs et des connaissances qui les ont accompagnés et les accompagnent encore !

L'école, aujourd'hui fermée, était alors un pilier du village. Malgré les défis de l'époque, elle offrait un environnement d'apprentissage sûr pour tous ses élèves.

En se remémorant ces années, on ne peut s'empêcher de ressentir une certaine nostalgie pour cette époque révolue. Quel habitant n'aurait pas aimé s'asseoir le temps d'une journée sur les bancs de l'école avec pour chauffage le vieux poêle en fonte qui trônait au milieu de la pièce ?

DEUX RECETTES HOLLANDAISES PROPOSÉES PAR ANGELITA & JAN

GÂTEAU DE GRAND-MÈRE

Le gâteau est un dessert traditionnel, préparé comme le faisait nos grands-mères. Il se fait très rapidement et avec peu d'ingrédients.

Ingrédients

- 200g de farine
- 200g de beurre à température ambiante
- 200g de sucre
- 4 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 1 filet de jus de citron
- 1 pomme



Préparation

1. Préchauffez le four à 160 degrés.
2. Graissez un moule à gâteau et mettez-le de côté.
3. Dans un saladier, mélangez le beurre, le sucre et le sucre vanillé jusqu'à obtenir une consistance homogène.
4. Ajoutez les œufs un par un en continuant à mélanger.
5. Ajoutez ensuite lentement la farine tamisée, puis la levure chimique et une pincée de sel.
6. Continuez à mélanger pendant encore 2 minutes jusqu'à ce que la pâte soit lisse et mousseuse.
7. Ajoutez les morceaux de pomme. Assurez-vous qu'ils soient bien secs.
Astuce : passez-les dans la farine pour éviter qu'ils ne tombent au fond.
8. Versez la pâte à gâteau dans le moule et mettez au four pendant environ 1 heure.
9. Vérifiez la cuisson du gâteau en piquant le milieu avec une brochette. Si elle ressort propre et sèche, le gâteau est cuit. Sinon, prolongez la cuisson.
10. Laissez le gâteau refroidir dans le moule avant de le démouler sur une grille pour qu'il refroidisse davantage.

RECETTE DE TARTE AUX POMMES

Pour la plupart des Néerlandais, la tarte aux pommes est un plat qui leur a été transmis depuis leur plus jeune âge. Elle est souvent préparée selon la recette traditionnelle de leur grand-mère. De préférence, elle est encore un peu chaude à l'intérieur. C'est un classique qui fait saliver.

Ingrédients

- 400g de farine
- 1 sachet de levure
- 250g de beurre non salé
- 125g de sucre
- 1 cuillère à café d'arôme de vanille
- 1 pincée de sel
- 2 œufs
- 150g de farine d'amande
- 5 grosses pommes
- 75g de raisins secs
- 2 cuillère à soupe confiture d'abricots
- 1 cuillère à soupe de cannelle



Préparation

1. Tapisser le fond d'un moule de 24 cm de papier sulfurisé.
2. Battre les œufs et les diviser en trois parties. Utiliser une partie pour pétrir la pâte d'amandes jusqu'à ce qu'elle soit lisse, puis la mettre de côté.
3. Dans un saladier, ajouter la farine, le beurre en cubes, le sucre en poudre, l'arôme de vanille, une pincée de sel et une partie de l'œuf battu. Pétrir le tout jusqu'à obtenir un mélange homogène.
4. Former une grosse boule de pâte et en prélever 1/4 pour la mettre de côté. Les 3/4 restants serviront à tapisser le fond et les côtés.
5. Préchauffer le four à 175 degrés. Faire tremper les raisins secs dans de l'eau chaude, éplucher les pommes et les couper en fines tranches. Dans un grand bol, mélangez les pommes avec la cannelle, deux cuillères à soupe de confiture d'abricots et les raisins secs trempés. Étalez le mélange sur le fond jusqu'au bord, en appuyant légèrement entre les deux.
6. Avec le quart de la pâte restante, former des bandes pour le dessus du gâteau. Badigeonnez le dessus du gâteau avec le reste de l'œuf et mettez le gâteau au four pendant 60-70 minutes jusqu'à ce que le gâteau commence à prendre une couleur dorée.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2020–2026



Géraldine BLANQUET

Maire

06 19 69 19 37

geraldineetpaul19@gmail.com



Christine BURIN

Première adjointe

En charge du gîte, du fleurissement et du journal communal

06 12 82 94 61

soeurchrist@outlook.fr



Bruno NEGRERIE

Deuxième adjoint

En charge des bois, forêt et monuments

06 23 12 54 19

bruno.negrerie19@gmail.com



PRINS Jan

Conseiller municipal

En charge des traductions et du journal communal.

06 13 23 02 93

prins.jba@gmail.com



CHEMIN Baptiste

Conseiller municipal

En charge des travaux de voirie et chemins de randonnées

06 16 81 38 62

gaecducourboulet@gmail.com



ANDRIEUX Dylan

Conseiller municipal

En charge de la communication et des animations

06 24 41 60 92

andrieuxdylan14@gmail.com

PROX

SOLUTION MULTITRAVAUX

PARTICULIERS - ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS
Espaces verts | Second oeuvre | Nettoyage manutention
Eligible réduction d'impôts

☎ 07 55 63 58 78 | 05 55 73 13 56 | contact@proxmultitravaux.fr

📍 proxmultitravaux

📍 UZERCHE | 7, rue Paul Langevin



**LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE.**



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



Association d'Aide à la Personne
Monts et Barrages

Service de portage de repas à domicile
Service d'aide à domicile prestataire et mandataire

Antenne Châteauneuf-la-F. - 05 55 69 39 99



Compagnie L'Arbre-Fée

Musique, danses et contes...

Contacts :

compagnie.larbefee@orange.fr

Jean-Philippe Lavalée 06 84 72 40 74

Isabelle Mauboulès 06 85 48 39 37

Facebook : Compagnie L'Arbre-Fée

Angleraud

SARL
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

2 route des Mèzes - 19370 CHAMBERET
05 55 98 36 26



Entreprise Adaptée

La Malatie
ZA de l'Angle
19370 CHAMBERET
05 55 98 44 10

Blanchisserie / Pressing / Nettoyage de locaux

LE JARDIN D'EBAINE

VOTRE ARTISAN FLEURISTE

14, rue Henri Lagrange
87130 LINARDS
05.55.75.52.60



INFOS PRATIQUES

ADRESSE

Mairie de Surdoux
8, Le Bourg
87130 Surdoux

SECRETARIAT

Assuré par Marina TEULON
Téléphone : 05.55.69.61.22
Mail : contact@commune-surdoux.fr

- **Accueil du public :**
lundi | 13h-16h30
jeudi | 9h00-12h30
- **Uniquement sur RDV :**
mardi | 9h00-17h00
mercredi | 13h00-18h00
- **Permanence du maire :**
mercredi après-midi sur rdv

EN CAS D'URGENCE

Géraldine BLANQUET | 06.19.69.19.37

INFORMATION CONTINUE

Site internet : www.commune-surdoux.fr
Facebook : [@surdoux87](https://www.facebook.com/surdoux87)

GÎTE COMMUNAL

- **Haute saison** (juillet-août)
400€ (extérieur) | 300€ (habitant)
- **Basse saison** (septembre-juin)
250€ (extérieur) | 200€ (habitant)

MAISONS FRANCE SERVICES

Accompagnement pour les démarches administratives du quotidien.

- Chamberet, Bureau de Poste | 05.55.98.63.97
- Châteauneuf, Jane Limousin | 05.55.69.39.32

NUMEROS UTILES

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appels d'urgence européen	112
Pharmacie de garde	32 37
Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	39 19

MÉDECINS

- Chamberet | 05.55.98.30.26
- La Croisille-sur-Briance | 09.72.62.76.30

INFIRMIERS

- Cabinet Chemin-Bara | 06.77.34.45.81
- Cabinet Chamberet | 06.63.75.07.39

SERVICE DES EAUX - BRIANCE-COMBADE

- 05.55.69.39.32 (lun. au ven. - 10h/17h)
- Astreinte | 07.52.06.97.57

DÉCHETTERIES

- Chamberet | 06.79.47.41.73
- Châteauneuf-la-Forêt | 06.26.85.92.36

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Mercredi matin

ECO-POINT

Verre, emballage, papier... un espace de tri est à votre disposition au niveau du champ de foire.
NB : Les dépôts sauvages au pied des conteneurs est sanctionné par la loi.

FRELONS EUROPÉENS / ASIATIQUES

SARL Angleraud - 05 55 98 36 26

SURDOUX
& VOUS

